



LE FINANCEMENT DE L'ACTION HUMANITAIRE : UN INVESTISSEMENT DANS L'HUMANITÉ

TABLE RONDE DES DIRIGEANTS DE HAUT NIVEAU

Cinquième responsabilité fondamentale du Programme pour l'humanité

RAPPEL DES FAITS

Le premier Sommet mondial sur l'action humanitaire se déroulera les 23 et 24 mai 2016 à Istanbul (Turquie). Les vastes consultations tenues durant trois années auprès de plus de 23 000 personnes de 153 pays font clairement ressortir la nécessité de modifier la manière dont la communauté internationale répond aux besoins humanitaires et aux souffrances, et de renouveler les engagements à l'appui de l'humanité. Istanbul sera l'occasion de faire preuve d'unité et de solidarité à l'échelle mondiale pour faire obstacle et mettre un terme aux souffrances, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour replacer l'humanité au cœur du processus de prise de décisions et d'actions collectives.

Dans le rapport qu'il a préparé pour le Sommet mondial sur l'action humanitaire, le Secrétaire général des Nations Unies appelle les États Membres et les autres parties prenantes à accepter cinq responsabilités fondamentales qu'il juge essentielles pour mieux servir l'humanité, et à mener une action sur cette base. Son Programme pour l'humanité décrit les principales mesures et réorientations stratégiques nécessaires pour s'acquitter de ces responsabilités. Le Secrétaire général lance un appel aux dirigeants mondiaux réunis au Sommet pour qu'ils s'engagent à donner suite au Programme.

Ce dernier doit définir un cadre d'action, de changement et de responsabilité mutuelle pour mesurer les progrès au cours des trois prochaines années et au-delà.

La Table ronde des dirigeants de haut niveau organisée sur le thème « Un investissement dans l'humanité » considérera des questions relevant de la cinquième responsabilité fondamentale du Programme pour l'humanité et appellera les dirigeants à garantir l'octroi des ressources minimales nécessaires pour préserver la vie et la dignité des personnes touchées par des conflits et des catastrophes.

CONTEXTE

Le montant des appels humanitaire a été multiplié par six au cours des 10 dernières années, pour passer de 3,4 milliards de dollars en 2004 à 19,5 milliards de dollars en 2015. Les financements n'augmentent toutefois pas au même rythme. En 2015, les fonds accordés en réponse aux appels humanitaires lancés par les Nations Unies (10,7 milliards de dollars) ont atteint des niveaux sans précédent, mais l'écart entre les besoins et les ressources n'a jamais été



aussi important. Les réponses aux appels annuels n'ont apporté que 55 % des montants sollicités, ce qui a eu pour effet d'entraîner des décès dus à la malnutrition et à d'autres causes évitables, une réduction des rations alimentaires, l'arrêt de l'éducation d'enfants vivant dans des situations d'urgence et la fermeture de services de santé.

L'économie mondiale se chiffre à 78 000 milliards de dollars; l'écart entre les besoins et les ressources, qui est de 15 milliards de dollars selon les estimations, peut et doit être comblé. Il faudra pour cela relever un certain nombre de défis.

Beaucoup pourrait être fait pour utiliser de manière plus optimale les ressources disponibles : il serait notamment possible d'accroître les financements directs aux intervenants en première ligne, d'investir dans la préparation et la poursuite d'interventions rapides, de réduire le coût des envois de fonds et d'exploiter les financements accordés au titre du développement pour alléger la charge des opérations humanitaires. Les financements directement accordés aux organisations humanitaires locales sont extrêmement faibles : en 2014, seulement 0,2 % des financements humanitaires internationaux ont été directement octroyés à des organisations non gouvernementales nationales et locales. Les investissements dans la prévention et la préparation aux situations de catastrophe ne représentaient que 0,4 % de l'aide publique au développement en 2014. Le montant des envois de fonds est trois fois plus élevé que celui de l'aide publique au développement, mais les personnes touchées par la crise doivent acquitter des frais de transaction prohibitifs pour obtenir cet argent. Les financements humanitaires sont, de surcroît, en majorité affectés à des crises prolongées, et remplacent des investissements inexistantes ou limités dans le développement, la consolidation de la paix et la prévention des conflits. Les financements se caractérisent par des inégalités à l'échelle mondiale, car les situations d'urgence au premier plan de l'actualité attirent des ressources au détriment d'autres crises.

OBJECTIF

La Table ronde des dirigeants de haut niveau organisé sur le thème « Un investissement dans l'humanité » a pour objectif d'obtenir des engagements permettant de garantir l'obtention des ressources nécessaires pour préserver la vie et la dignité des personnes touchées par des conflits et des catastrophes et d'optimiser l'impact des ressources disponibles.

Dans le droit fil du Programme pour l'humanité du Secrétaire général, cette table ronde examinera différentes questions :

- Quelles sont les réformes que les pays donateurs et les organisations humanitaires doivent accepter de mener pour améliorer l'efficacité et l'efficience des interventions humanitaires?
- Quels nouveaux instruments de financement et quelles nouvelles ressources la communauté de développement peut-elle proposer pour gérer les crises réduire la fragilité?



- Comment pouvons-nous garantir l'obtention d'un niveau de financement minimal en réponse aux appels de fonds humanitaires et nous assurer que les circuits de financement les plus souples et les plus efficaces sont utilisés en priorité?

En répondant à ces questions, les dirigeants participant à la table ronde devront présenter des engagements ayant pour effet de concrétiser le Programme pour l'humanité, par exemple en parvenant à une « grande entente » énonçant les réformes auxquelles procéderont les pays donateurs et les organisations humanitaires pour accroître l'efficacité et l'efficacité des interventions.

Ces réformes pourraient comprendre la mobilisation de nouveaux financements pour les interventions en situation de crise auprès de la communauté de développement; la mobilisation du secteur privé par le biais de réseaux locaux, régionaux et sectoriels, et le financement de l'innovation; et la mise en place de capacités pour recenser, suivre et canaliser différentes sources de financement, notamment confessionnelles, comme les obligations à impact social islamiques.

Il serait également souhaitable d'obtenir l'engagement d'accroître l'ampleur des financements humanitaires en portant la couverture des appels de fonds humanitaires interinstitutions à au moins 75 %, en moyenne, le montant du Fonds central pour les interventions d'urgence à 1 milliard de dollars et la proportion globale des financements générés par les appels de fonds humanitaires passant par les fonds de financement commun pour les pays administrés par les Nations Unies à 15 %.

En menant une action concertée dans un esprit de responsabilisation mutuelle, les dirigeants peuvent contribuer à garantir l'obtention des ressources minimales nécessaires pour protéger la vie et la dignité des personnes touchées par des conflits et des catastrophes.

FORMAT ET STRUCTURE¹

La Table ronde des dirigeants de haut niveau sera organisée et animée par un président, avec l'appui d'un rapporteur. Elle donnera lieu à l'établissement d'un compte rendu, qui énoncera les engagements individuels et collectifs pris par les participants et présentera la voie à suivre. Le compte rendu de la Table ronde apportera des éléments utiles au compte rendu du Président du Sommet mondial sur l'action humanitaire.

Cette Table ronde de haut niveau durera deux heures, et donnera lieu à des interventions de 35 à 50 dirigeants mondiaux. Chaque dirigeant pourra être accompagné de deux conseillers. Les dirigeants s'exprimeront à partir de sièges attribués (format de la table ronde) et leur intervention ne devra pas durer plus de trois minutes. La Table ronde sera ouverte aux médias

¹ Le format et la structure de cette table ronde restent sujets à modification.



et diffusée en direct, notamment sur le Web. L'heure et le lieu de cette session seront prochainement communiqués.

ENREGISTREMENT ET PRÉPARATIFS DE LA TABLE RONDE

Cette table ronde a pour objet de permettre aux États Membres et à d'autres parties prenantes d'annoncer les engagements qu'ils prendront pour assurer des progrès tangibles au regard des recommandations formulées dans la cinquième Responsabilité fondamentale du Programme pour l'humanité. Veuillez manifester votre intérêt pour la table ronde et indiquer la mesure dans laquelle vous envisagez d'y participer en envoyant un courriel à leadersroundtables@whsummit.org au plus tard le 11 mars 2016.

Le secrétariat du Sommet mondial sur l'action humanitaire contactera les États Membres et les autres parties prenantes intéressées au cours des deux prochains mois pour préparer chaque Table ronde des dirigeants de haut niveau, notamment en recensant et en obtenant des engagements concrets en vue de la réalisation de progrès au regard des cinq Responsabilités fondamentales du Programme en faveur de l'humanité. Cette collaboration s'appuiera sur les partenariats déjà forgés avec les États Membres et les parties prenantes et les élargira.